

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 6 mars 2023
Président : M. Marco CARENZA
Rapport sur : Préavis N° 2022/91
Rapporteur : M. Olivier MONGE

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2023/91 concernant la « Campagne de comptages 2023 »,
ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. d'accorder un crédit de CHF 166'000.— TTC à la Municipalité pour procéder à la réactualisation de la campagne de comptages quinquennale et de la communication inhérente ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 5 ans.

Au vote, les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 7 mars 2023.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le Président :

La Secrétaire :

